



Les Lilas, le 14 février 2020

Madame Elisabeth Borne

Ministre de la transition écologique et solidaire

Hôtel de Roquelaure

246 boulevard Saint Germain

75007 PARIS

Madame Jacqueline Gourault

*Ministre de la Cohésion des Territoires et des
Relation avec les Collectivités Territoriales*

20, avenue de Ségur

75007 Paris

Objet : préavis de grève pour les journées d'action des 20 février et 8 mars 2020

Mesdames les ministres,

Les journées de grève et de manifestations qui se succèdent ont massivement mobilisé pour le retrait du projet gouvernemental de réforme des retraites. Les personnels de nos ministères ont pris leur part dans cette bataille engagée depuis le 5 décembre dernier.

Nous constatons aujourd'hui que le rejet de ce texte est grandissant :

- Le Conseil d'Etat a rendu un avis d'une violence extraordinaire, pointant des insuffisances, des lacunes et des problèmes institutionnels ;
- Les différentes institutions et caisses de sécurité sociale ont rendu leur avis : ils sont affligés pour le gouvernement. Aucune des consultations n'est de nature à encourager à poursuivre le projet présenté, bien au contraire !
- Fait rare, le Conseil Supérieur de la Fonction Militaire a lui aussi rendu un avis négatif ;
- De son côté, le Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes émet des réserves et plaide pour que la réforme des retraites contribue véritablement à un système plus égalitaire entre les femmes et les hommes et ne fige pas les rôles sociaux de sexe ;
- La totalité des barreaux et la quasi-totalité des professions libérales sont opposées et luttent contre ce projet ;
- Des experts de tous bords et de toute tendance se rejoignent dans l'analyse très critique, y compris les inspirateurs de l'idée de régime universel ;
- L'opinion publique confirme dans toutes les enquêtes récentes le désaveu.

Et pourtant votre gouvernement s'entête et fait peu cas du débat démocratique en présentant un projet incomplet et mensonger, et ce dans une urgence parlementaire que rien ne justifie.

Il est encore temps de retirer ce projet !

Pendant ce temps, les effectifs de vos ministères fondent plus vite que les glaciers, au détriment du service public de vos ministères et vous sacrifiez le dialogue social sur les conséquences de la loi de transformation de fonction publique, lesquelles impacteront pourtant fortement le quotidien de vos agents.

La FSU des MTES/MCTRCT reste pleinement mobilisée sur tous les fronts. Elle n'oublie pas les situations d'inégalité faites aux femmes et l'aggravation de leur situation que leur réserve le projet de loi sur les retraites.

En conséquence, nous vous prions de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour les journées d'action du jeudi 20 février 2020 et du dimanche 8 mars 2020, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celles-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

La FSU des MTES et MCTRCT revendique :

- L'arrêt du projet de réforme des régimes des retraites, tel qu'envisagé par votre gouvernement,
- La restauration d'un véritable service public déployant à toutes les échelles de notre territoire les différentes capacités d'expertise indispensables à la mise en œuvre de réponses socialement acceptées, à hauteur des urgences du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité ;
- La mise en œuvre de vraies négociations permettant d'adapter la déclinaison de la loi dite de transformation de la fonction publique à la réalité de vos périmètres ministériels, tout en garantissant transparence et équité dans le déroulement des carrières.

Veillez agréer, mesdames les ministres, l'expression de notre très haute considération.

Pour la FSU du MTES/MCTRCT

Le Secrétaire Général du Sne-FSU



Patrick SAINT-LEGER

Le Secrétaire National du SNUITAM-FSU



Maxime CAILLON